

Ce livre a été publié sur www.bookelis.com

ISBN : 979-10-2270-367-3

© Bernard ESCUDERO

Direction d'ouvrage : Omri EZRATI

Coordination technique : Ingrid LAMY

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de ce livre.

Bernard ESCUDERO

**LES LÈVRES
COUSUES**

Thriller

1.

Il y a des jours où tout peut basculer, des jours où le long fleuve tranquille de la vie peut dévier de son cours habituel pour emprunter un autre méandre... Il suffit bien souvent de peu de chose ! Une simple lettre officielle arborant ostensiblement le sceau de la Justice.

En rejoignant Saint-Pons-de-Thomières après une dure journée de labeur, Gilles est loin de se douter que sa vie va basculer... Gilles travaille à Herepian, à quelques kilomètres de Saint-Pons-de-Thomières, il est fondeur dans une des dernières fabriques de cloches de France. Un métier très physique, éprouvant même, un métier où la chaleur suffocante annihile toutes les forces. Un métier de forçat.

Mais il n'a pas eu le choix, certes, il aurait pu envisager un autre avenir, un autre confort professionnel avec son diplôme d'ingénieur en poche. Mais la crise en a voulu autrement et l'impérieuse nécessité de boucler ses fins de mois, a fait le reste. Il y a cinq ans, lorsque sa mère est décédée des suites d'un cancer particulièrement agressif, son père s'étant tué en voiture lorsqu'il avait 5 ans, il a quitté sa ville natale de Saint-Médard-en-Jalles, laissant derrière lui, tous ses souvenirs... C'est une offre d'emploi qui recherchait un fondeur de cloches sur Herepian, qui a motivé cet exil, ce départ pour une nouvelle vie !

Alors depuis, du lundi au vendredi, il fait, matin et soir, la navette entre Herepian et Saint-Pons. Le paysage défile, toujours le même, seules les saisons apportent un peu de changement à cette monotonie kilométrique.

Son petit studio de Saint-Pons suffit juste à égayer cette vie de labeur, il l'a décoré à son image, lui le passionné de jazz... Herbie Hancock, Thelonious Monk ou encore Pat Metheny lui tiennent

régulièrement compagnie. Certains soirs, il lui arrive même de s'évader sur un riff de guitare, sur un piano mélancolique, oubliant un instant les cloches d'Herepian, l'art campanaire et la chaleur suffocante de la fonderie...

Il est 17 heures et sa journée de travail vient de s'achever. Harassé, il rejoint sa voiture, une vieille Coccinelle décapotable qu'il a retapée et repeinte en jaune vif, histoire de lui redonner une seconde jeunesse. Il lui faut à peu près une demi-heure pour rejoindre Saint-Pons.

Comme tous les soirs, rituel obligé, il jette un œil au courrier, il constate alors que le facteur ne l'a pas oublié, deux lettres se chevauchent dans l'espace exigu de sa petite boîte aux lettres. Si la première a tout d'une facture, la seconde le laisse quelque peu perplexe... Elle arrive de Montauban et son expéditeur est un certain Norbert Méric qui est en fait notaire dans ce chef-lieu du Tarn et Garonne.

Mais que lui veut ce notaire ? Il balaie d'un revers de manche toute idée d'héritage, il n'a plus aucun descendant, il est seul, il se connaît juste un vague cousin du côté de Concarneau ! Mais alors que contient cette lettre ?

Rapidement décachetée, la missive officielle dévoile la nature de son propos... Maître Norbert Méric le convoque en son étude, 5 rue Nationale à Montauban, le vendredi 5 mars prochain pour affaire le concernant, le courrier n'en dit pas plus, seule une référence quelque peu sibylline perturbe sa lecture : Aff. De Creignac/Ponchen... Il ne connaît aucun De Creignac ! Qui est-il alors ? Et surtout que lui veut-il ? Il a beau fouiller dans sa mémoire, ce nom ne lui dit absolument rien.

De Creignac, de Creignac... Le nom tourne en rond dans sa tête et il a de la peine à trouver le sommeil, malgré la fatigue. L'insomnie le taraude, alors il se relève pour relire cette fameuse lettre, il imagine déjà sa rencontre avec le notaire, il décortique scrupuleusement chacun des termes de la convocation... Mais hélas, il doit se rendre à l'évidence, les mots résistent à la torture,

ils restent très administratifs, presque secrets, c'est sûr, ils ne parleront pas... Alors en désespoir de cause, il consulte le calendrier et compte les jours... Dans 10 jours, il en saura un peu plus ! Dix trop longs jours à se poser toutes les questions du monde ! Il n'ose imaginer l'attente !

Puis résigné, il va cocher un à un ces jours sur le calendrier, les cloches d'Herepian le détournant momentanément de cette trop longue attente.

Le mercredi 3 mars, à deux jours de son rendez-vous avec Maître Méric, il interpelle son chef d'atelier pour lui demander quelques jours de congés :

« Est-ce que je peux prendre cinq jours de RTT ? Je dois me rendre à Montauban pour une affaire familiale urgente... »

Le chef d'atelier lui répond d'un ton bourru :

« On est en sous-effectif et j'ai besoin de toi... Tes RTT attendront ! »

« Non, tu ne peux pas me faire ça, j'ai 15 jours de congés que je n'ai pas pris et j'ai toujours répondu présent lorsqu'il fallait faire des heures supplémentaires... Tu le sais très bien ! Alors, je ne vois pas pourquoi je n'y aurais pas droit ? Si tu ne me les donnes pas, je me mets en maladie... »

Le ton bourru du chef d'atelier se fait soudain plus colérique :

« Tu me fais chier avec tes RTT, prends-les tes RTT. Mais je veux te voir le 11 mars à ton poste de travail, je ne tolérerais pas un jour d'absence supplémentaire... »

Un peu plus rasséréiné par cette réponse positive même si la perspective de ne pas pouvoir prendre un jour d'absence supplémentaire ne l'enchantait guère, il prend congé de ses collègues de travail pour rejoindre Saint-Pons et son petit studio.

À peine arrivé, il ne peut s'empêcher de relire cette fameuse lettre qui vient de changer le cours un peu trop monotone de son existence... La tête pleine d'interrogations, il rassemble à la hâte quelques affaires dans un vieux sac à dos, localise Montauban sur une carte routière et s'engouffre dans sa Coccinelle.

Après s'être perdu sur la rocade toulousaine, une sortie ratée et il faut tout recommencer... Il finit par enfin trouver le bon itinéraire... Lorsqu'il quitte l'autoroute pour rejoindre Montauban, les derniers rayons d'un soleil de fin d'hiver éclaboussent son pare-brise.

À l'entrée de la ville, il s'arrête un instant pour tenter de localiser la rue Nationale, c'est dans cette rue que se situe l'étude de Maître Méric, le notaire qui doit lui dévoiler l'objet de cette mystérieuse convocation.

Un premier passant interrogé, avoue ne pas bien connaître Montauban, un deuxième s'excuse de ne pouvoir le renseigner faute de temps et c'est finalement une brave dame, maquillée de manière outrancière qui prend le temps de lui expliquer avec force détails, le chemin à suivre. Gilles s'empresse de la remercier, mais avant de regagner sa voiture, il lui soumet une ultime question :

« Savez-vous s'il y a un hôtel à proximité ? ».

La vieille dame réfléchit un instant, avant de lui répondre :

« Si je ne me trompe pas, l'Hôtel Central n'est pas très loin de là, c'est un deux étoiles et vous y serez très bien... »

Rassuré par ces aimables et surtout très précises indications, Gilles reprend le volant et rejoint sans encombres, la rue Nationale... Et l'Hôtel Central. La vieille dame l'a bien renseigné...

À la réception de l'hôtel, c'est la voix haute perchée d'un jeune homme, légèrement efféminé qui l'interpelle :

« Bonjour Monsieur, vous désirez une chambre ? » Gilles lui répond par l'affirmative.

« Douche ou bain ? ». Gilles n'hésite pas une seconde « Douche ! » répond-il du tac au tac.

« Voici donc la chambre numéro 26, elle est au deuxième étage, elle donne sur la rue Nationale... »

Gilles prend sa clé, mais avant de rejoindre sa chambre, il interroge le réceptionniste sur la proximité d'un restaurant :

« Vous avez tout au bout de la rue, la Pizzeria Venezia, ou bien si vous n'aimez pas l'italien, un peu plus haut, vous avez le Restaurant des Platanes, la cuisine y est plus traditionnelle... »

Quelque peu rassuré, Gilles grimpe quatre à quatre l'escalier de l'hôtel pour rejoindre la chambre 26... Mais à peine a-t-il poussé la porte de sa chambre qu'il est saisi par une incommodante odeur de renfermé, même les grandes fleurs du papier peint d'un autre âge, en semblent imprégnées... Ce numéro 26 n'est peut-être pas forcément un bon numéro, mais qu'importe, il n'est pas là pour faire du tourisme ! Il ouvre alors en grand les fenêtres tandis que le jour abandonne ses dernières forces. Un peu d'air frais, cela ne fera pas de mal, pense-t-il tout bas...

Il dépose son sac à dos, discipline sa tignasse ébouriffée et prend la direction de la Pizzeria Venezia.

Il est 19 h 30 et le froid se fait plus saisissant, les réverbères jettent un halo blafard sur les pavés disjoints de la rue Nationale. Il s'arrête un instant devant le numéro 5, devant l'étude de Maître Norbert Méric, notaire... C'est là qu'il a rendez-vous demain matin à 10 heures !

En fait l'étude, n'est pas très loin de l'Hôtel Central, une centaine de mètres, tout au plus... Tout au bout de la rue, il devine les néons rouges et verts de la Pizzeria Venezia. Cette proximité le rassure quelque peu !

Lorsqu'il pénètre dans la pizzeria, une odeur mélangée de parmesan et de basilic vient exciter ses papilles affamées, le four à bois crépite... Il a de la peine à se décider, tant la carte est foisonnante, l'Italie s'y décline sous toutes ses saveurs, mais finalement son choix se porte sur une « Maritima », une pizza chèvre-thon, arrosée d'un bon quart de Chianti. Il ne prend pas de dessert, juste un bon café, un peu trop serré à son goût...

En revenant vers son hôtel, il croise quelques promeneurs nocturnes, des couples infidèles et des fêtards un peu imbibés. Mais ses pensées sont ailleurs et dans sa tête, un nom tourne en boucle... De Creignac ! La présence de cette particule le met mal

à l'aise, serait-il issu d'une famille noble, lui qui pencherait plutôt vers une gauche plus révolutionnaire. Un noble dans la famille, il ne peut pas et il ne veut pas y croire, ni s'y résoudre !

L'odeur de renfermé n'a pas capitulé et sa chambre est froide, presque glacée, lorsqu'il l'a rejoint... Il ferme rapidement volets et fenêtres et se glisse sous les draps. Mais cette rue Nationale est particulièrement bruyante, la circulation y est intense et les fêtards nombreux. Ca pétarade, ça chante, ça vrombit, ça vocifère... Et ce vacarme nocturne, presque inhabituel pour lui, vient perturber ses pensées déjà bien mal en point. Il vient tout à coup de trouver une explication à cette entêtante odeur de renfermé... Cette chambre n'a pas dû être souvent louée, du fait de sa bruyante proximité avec la rue !

Lorsque la lumière du petit matin décoche ses premières flèches, Gilles vient à peine de trouver le sommeil. Toute la nuit, il s'est battu avec le bruit de la rue, avec les errements vomitifs d'êtres avinés, avec les feulements lubriques de ses voisins de chambre, avec d'hypothétiques cousins venus d'ailleurs...

C'est l'agressivité des rumeurs de la rue qui a raison de son sommeil précaire. Il ouvre les yeux et consulte sa montre, il est déjà 8 h 30... Il a rendez-vous à 10 heures, juste le temps pour lui de passer sous la douche et d'avaler un bon café bien chaud.

Mais quelle nuit ! Il n'a pratiquement pas fermé l'œil de la nuit, juste quelques bribes d'un sommeil peu réparateur... Il s'est imaginé mille scénarios, il s'est inventé des cousins éloignés et des châteaux en héritage.

Lorsqu'enfin, il quitte cette chambre 26 et sa tenace odeur de renfermé, un sentiment bizarre le surprend... Le sentiment fugace d'une page qui se tourne !

Après avoir salué le réceptionniste, tout occupé à ses mots fléchés, Gilles est happé par la rumeur de la rue, la circulation s'époumone, les badauds emmitouflés vont et viennent, les boutiques remontent leurs stores.

Il rejoint d'un pas alerte, le N° 5 et interpelle l'interphone de l'étude, une voix nasillarde lui répond : « C'est pourquoi ? »

« Monsieur Gilles Ponchen, j'ai rendez-vous à 10 heures avec Maître Méric. »

« 1^{er} étage à gauche, entrez sans sonner... » Le ton est péremptoire, mais Gilles ne s'en soucie guère. Un déclic métallique vient de libérer la grande porte cochère. Il se retrouve alors dans un grand hall de marbre blanc, menant à un majestueux escalier, un épais tapis rouge épousant chaque marche, guide les pas du visiteur.

Arrivé devant la porte de l'étude et comme recommandée par la voix nasillarde, il pénètre directement.

La voix nasillarde prend tout d'un coup figure humaine, une secrétaire, tailleur Chanel et petit chignon vintage, l'accueille :

« Vous êtes donc Monsieur Gilles Ponchen, vous habitez Saint-Pons-de-Thomières dans le département de l'Hérault et vous exercez la profession d'employé de fonderie. Vous avez votre convocation ? »

Gilles fouille dans sa poche pour en retirer la fameuse lettre, qu'il tend à la secrétaire.

« Passez dans la salle d'attente, Maître Méric va vous recevoir d'ici quelques instants... »

La salle d'attente est plutôt cossue avec ses fauteuils Louis XVI, le vieux parquet ciré est en partie recouvert par un magnifique tapis représentant une scène de chasse. Tandis que sur les murs des gravures anciennes de scènes de chasse à courre sont mises en valeur par d'imposants cadres dorés. Il n'a pas fini de faire l'inventaire du mobilier de la pièce, qu'une voix l'interpelle :

« Monsieur Ponchen, Maître Méric, vous me suivez ! »

Gilles se retourne alors, un petit homme replet en costume trois pièces lui fait face. Le front est dégarni et une fine moustache ourle sa lèvre supérieure. Gilles lui emboîte le pas, il se retrouve alors dans un immense bureau illuminé par d'imposantes fenêtres,

le notaire, toujours aussi peu souriant, prend place derrière son bureau en invitant Gilles à s'asseoir en face de lui.

« Enfin, j'ai devant moi le dernier héritier de la famille De Creignac ! J'ai mis du temps à vous retrouver, cela fait plus de six mois que je vous cherche. Robert-Marcel de Creignac, votre légataire m'avait confié avant de mourir un arbre généalogique incomplet, c'est lui qui m'a permis de vous retrouver. Certes, vous n'y figurez pas, mais le nom de vos parents y figure... J'ai exploré toutes les branches familiales et j'ai dû me rendre à l'évidence, vous êtes le seul et unique descendant de la famille de Creignac et donc à ce titre l'unique héritier... »

Gilles écoute avec attention, l'explication très détaillée du notaire ;

« Mes parents ne m'ont jamais parlé de ce de Creignac et ce nom m'est complètement inconnu... Mais comment avez-vous fait pour me retrouver ? »

« Tout simplement en me rendant dans le village de naissance de vos parents. Ils sont nés tous les deux à Belfort du Quercy, dans le Tarn et Garonne. Pas très loin d'ici d'ailleurs... Ils s'y sont même mariés. Les documents d'état-civil fournis par la mairie, m'ont alors appris qu'ils avaient eu un fils Gilles, vous en l'occurrence, né le 23 juillet 1983 à Saint-Médard-en-Jalles. J'ai donc fait des recherches dans ce sens-là et par recoupement avec diverses informations obtenues çà et là, j'ai su que vous étiez employé de fonderie à Herepian et que vous viviez à Saint-Pons-de-Thomières dans l'Hérault. Lorsqu'il y a un peu plus d'un an, Robert-Marcel de Creignac est venu déposer son testament, il m'a précisé en insistant, qu'il léguait tous ces biens au plus jeune descendant de la famille... Et toutes mes recherches m'ont conduit à vous. Il n'y a personne d'autre, vous êtes donc l'unique héritier des biens de Robert-Marcel de Creignac. »

Gilles écoute sans mot dire et le notaire toujours imperturbable, entame alors la lecture du testament :

« Je soussigné, Robert-Marcel de Creignac, vicaire général de l'Institution Catholique Sainte Radegonde, déclare léguer à mon plus jeune descendant, la totalité de mes biens mobiliers et immobiliers. Lorsque je quitterais ce bas monde, celui-ci héritera de ma propriété de Pelut dans le Tarn-et-Garonne. Cette propriété dénommée « La Cantemarie » comprend une grande bâtisse de 536 mètres carrés habitables, 350 mètres carrés de dépendances et 25 hectares d'herbages et de forêts. Sain de corps et d'esprit lors de la rédaction de ce testament, je laisse le soin à Maître Norbert Méric, notaire à Montauban, d'effectuer toutes les formalités administratives qui s'imposent. Fait à Montauban, le 12 mars 2011. Signé Robert-Marcel de Creignac... »

Un long silence fait suite à cette lecture très solennelle, Gilles ne sait pas quoi dire, il est abasourdi... Il vient d'hériter d'une propriété de plus de 25 hectares et son légataire est un homme d'église, un vicaire général et un membre de la famille qui plus est... Il ne trouve plus ses mots, il devine le notaire pendu à ses lèvres, espérant une réaction, un commentaire.

« Je, je ne sais que penser, j'avoue que je suis partagé. Bon d'accord, c'est un héritage important qui me dépasse d'ailleurs un peu. Mais ce qui me met mal à l'aise, c'est cet homme d'église que je ne connais pas et qui tout d'un coup vient prendre une place importante dans le cours de ma vie. Vous savez, l'Église et moi, nous ne sommes pas particulièrement attachés l'un à l'autre. Je suis athée... Et tout à coup, je me pose la question de savoir si je dois absolument accepter cet héritage. »

Maître Méric l'écoute avec attention, il semble comprendre son désarroi :

« Vous savez, vous n'avez pas à avoir d'état d'âme, acceptez cet héritage, il vous revient de droit. Vous en ferez ensuite ce que bon vous semblera en votre âme et conscience. Après tout que vous importe que ce bien provienne d'un homme d'église, c'est votre athéisme qui vous perturbe ? »

« Je ne sais pas en fait... C'est sans doute plus compliqué que cela. Je n'ai pratiquement aucun souvenir de famille, aucune photo. Toute ma vie familiale se résume à un père mort trop tôt, j'avais 5 ans et à une mère morte, il y a 5 ans d'un cancer. Depuis, je vis seul, complètement seul et j'ai appris à vivre ainsi, à ne compter que sur moi-même et voilà que tout à coup la famille refait surface et quelle famille ? Un vicaire général, très lointain cousin de ma mère, me lègue tous ses biens... Admettez tout de même que cela surprend surtout lorsque l'on a fait un trait quasi définitif sur sa vie de famille. Mais bon, je crois que je vais suivre votre conseil, je vais accepter cet héritage... »

« Vous verrez, je suis sûr que vous ne le regretterez pas. Peut-être aurez-vous ainsi la possibilité d'en savoir un peu plus sur cette famille que vous semblez ne pas connaître... Bon, je vous fais signer l'acte de propriété et je vous remets les clés de La Cantemarie... »

Le notaire s'éclipse quelques instants, laissant Gilles perdu dans ses pensées. Il revient alors avec un imposant dossier et deux énormes clés. Gilles, paraphe chaque page de l'acte de propriété et appose sa signature sur la dernière.

« Voilà, Monsieur Ponchen, vous êtes le nouveau propriétaire de La Cantemarie et à ce titre, je vous remets ce jeu de clés, je vous ferais parvenir ultérieurement votre acte de propriété dûment enregistré... »

Mais une question taraude Gilles et avant de quitter l'étude, il ne peut s'empêcher d'interroger le notaire.

« Vous m'avez bien dit que mon légataire était vicaire général de l'Institution Catholique Sainte Radegonde. À sa mort, son successeur ne s'est pas inquiété du sort de ses biens ? »

« Si, si, son remplaçant, le Père François Hubert est passé à plusieurs reprises à l'étude pour savoir où en étaient mes recherches d'héritier... Je dois d'ailleurs prochainement l'informer que vous êtes le nouveau propriétaire de La Cantemarie. »

Gilles, quelque peu dubitatif, prend congé de Maître Méric, avec entre les mains, deux énormes clés, les clés de la Cantemarie...

Tout en regagnant son hôtel, il ne peut s'empêcher de penser à cette promiscuité religieuse qui est en train de s'installer insidieusement dans sa vie. Ces visites répétées du Père François Hubert ne lui plaisent pas beaucoup.

Le réceptionniste, toujours plongé dans ses mots fléchés, lui lance un bonjour amical. Mais avant de regagner sa chambre, il l'interpelle :

« Dites-moi, vous connaissez l'Institution Catholique Sainte Radegonde ? »

« Oui, c'est à la sortie de Montauban, juste avant la bretelle d'autoroute... Mais vous savez c'est un repaire de catholiques intégristes et de pétainistes... Des gens plutôt infréquentables... Et puis, il y avait ce Creignac, un intégriste de la pire espèce, « le Petit Pétain », comme on l'appelait... Il est mort, il y a quelques mois. Des rumeurs ont longtemps couru sur ses activités subversives au sein de la mouvance d'extrême-droite. Mais rien n'a jamais vraiment été prouvé... »

Gilles reste stupéfait devant ces révélations, il ne sait plus quoi penser, il en vient même à regretter d'avoir accepté cet héritage et surtout d'avoir fait confiance au notaire.

Il vient de mettre, de façon pernicieuse, un pied dans une mouvance qu'il a toujours combattue, celle de l'extrême droite et de son église intégriste. Un dégoût rétrospectif agite tout son être...

Il abandonne le pauvre réceptionniste, un peu décontenancé par ce départ intempestif

« J'ai dit quelque chose qu'il ne fallait pas dire ? » Sa question reste sans réponse car Gilles a déjà rejoint sa chambre. Il s'affale sur le lit, les yeux renversés, ses pensées s'entrechoquent... La Cantemarie, Maître Méric, De Creignac, l'Institution Catholique Sainte Radegonde, Pétain, tout cela sent mauvais, des odeurs d'encens et de cierges mêlés semblent virevolter dans la chambre,